

Endroit.	Quote-part des propriétaires.	Quote-part de la ville.
Rue Marie-Anne, côté Sud, de l'avenue Laval à la rue à l'Ouest.	100.00	100.00
Avenue Laval, côté Est, de la rue Marie-Anne à la rue au Sud de l'avenue Mont-Royal . . . . .	970.00	970.00

*Adjournement.*RAOUL BOLTE,  
*Secrétaire.***COMMISSION DES MARCHES***Compte rendu de l'assemblée spéciale du 11 juillet*

Sont présents: MM. les échevins Lévy, président, Turner, Ward, Séguin, Martin et Guay.

1.—Soumis et lu un extrait des minutes du Conseil, en date du 9 juillet courant, renvoyant à cette Commission un rapport au sujet d'une demande d'un crédit de \$2,000 pour aménager à l'épreuve du feu les locaux tenus par les locataires du marché Bonsecours et servant à la maturisation des fruits.

Sur proposition de M. l'échevin Ward, il est

*Résolu:* Que chacun des locataires et marchands de fruits dudit marché, rue des Commissaires, soient prévenus, par écrit, d'avoir à aménager à l'épreuve du feu, à leur frais et dépens, leurs locaux servant à la maturisation des fruits, conformément au rapport conjoint de l'inspecteur des Édifices et du chef du service des Incendies, et que, à partir de ce jour, il soit défendu auxdits locataires de faire du feu dans leursdits locaux ayant que lesdits locaux aient été aménagés conformément audit rapport et à la satisfaction du surintendant des Marchés.

2.—Le surintendant fait rapport qu'il est allé visiter la pesée publique de Sainte-Cunégonde et qu'il a constaté que, quoique en désordre dans le moment, c'est une bonne pesée presque neuve et d'une capacité de 16,000 livres.

En conséquence, il suggère à la Commission qu'un crédit nécessaire soit demandé pour qu'elle soit transportée et installée dans le milieu de la rue Atwater, près de la rue Notre-Dame ou de la rue Saint-Jacques, de façon à accommoder la population des quartiers Saint-Henri et Sainte-Cunégonde, et que, en même temps, un bureau adjacent et un logement pour le commis de cette pesée soient construits à cet endroit.

Sur proposition de M. l'échevin Ward, il est

*Résolu:* Qu'une sous-commission, composée de M. le président et de MM. les échevins Guay, Martin, Turner, ainsi que du proposeur, du surintendant et de l'architecte, M. Montbriant, soit instituée à l'effet de considérer cette question, avec prière de préparer un rapport pour la prochaine assemblée.

3.—La Commission prend en considération la question de construire des abris sur les plates-formes des places Jacques-Cartier et LeRoyer, et, après délibération, il est unanimement

*Résolu:* Que, avant de prendre une décision sur cette question, il est dans l'intérêt de la Ville que cette Commission visite quelques villes où ces abris sont installés et, à cette fin, cinq membres de cette Commission, ainsi que le surintendant, sont dûment autorisés à visiter Boston, New-York, Detroit, Buffalo, Toronto, etc., avec prière de préparer un rapport à leur retour, pour la première assemblée, et que les frais de cette visite soient chargés au contingent général de ce département et ne dépassent pas \$500.

*Adjournement.*A. LEBLANC,  
*Secrétaire.*

Location.	Proprietor's share.	City's share.
Marie-Anne street, South side, from Laval av. to the lane West . . . . .	100.00	100.00
Laval avenue, East side, from Marie-Anne street to the lane South of Mount-Royal avenue . . . . .	970.00	970.00

*Adjourned.*RAOUL BOLTE,  
*Secretary.***MARKET COMMITTEE***Report of Special Meeting held the 11th of July.*

Present: Ald. Lévy, chairman, Turner, Ward, Séguin, Martin and Guay.

1.—Submitted and read an extract from the minutes of Council dated the 9th of July instant, referring to this Committee a report anent a request for an appropriation of \$2,000, in order to build fire proof ripening rooms for tenants at Bonsecours market.

On motion of Ald. Ward, it was

*Resolved:* That each of the tenants and fruit dealers of said market, on Commissioners street, be notified, in writing, to build their fire proof rooms, at their own cost and expense, in conformity with the joint report of the Building Inspector and of the Chief of the Fire Department, and that, from this date, the said tenants be forbidden to heat said rooms before they are equipped, in conformity with said report and to the satisfaction of the market superintendent.

2.—The superintendent reported that he had visited the public weigh-house of Ste. Cunégonde and he noticed that, although it was presently out of order, it is a good scale almost new and of a capacity of 16,000 pounds.

He therefore suggested to the Committee that the necessary appropriation be asked in order to remove and install same in the middle of Atwater street, near Notre-Dame or St. James streets, so as to accommodate the people of St. Henry and Ste. Cunégonde wards, and that, in the same time, an office and a lodging for the clerk of said scale be built there.

On motion of Ald. Ward, it was

*Resolved:* That a sub-committee, composed of the chairman and of Ald. Guay, Martin, Turner and of the mover, of the superintendent and of the architect, Mr. Montbriant, be appointed to consider said matter and report for next meeting.

3.—The Committee proceeded to consider the question of the proposed erection of shelters over the platforms of Place Jacques-Cartier and LeRoyer street, and after deliberation, it was unanimously

*Resolved:* That before taking action in this connection, it was in the City's interest that this Committee should visit some cities where such shelters exist and, for said purpose, that five members of the Committee with the superintendent be duly authorized to visit Boston, New-York, Detroit, Buffalo, Toronto, etc., and report upon their return, for next meeting, and that the expenses connected with said visit be charged to the general contingencies of the department, the same not to exceed \$500.

*Adjourned.*A. LEBLANC,  
*Secretary.*